Section de Tarn et Garonne

Montauban, le 9 novembre 2015

COMPTE-RENDU DES CAPL DES 5 ET 9 NOVEMBRE 2015
Mouvements locaux de mutation suite à restructuration

Suite aux transferts d'emplois (restructuration: suppression SPL Moissac et St Nicolas) les agents des SPL de Moissac et St Nicolas devaient participer à un mouvement forcé avec priorité sur les postes nouvellement créés ou actuellement vacant sur la RAN de Moissac.

Catégorie C :
Postes vacants TMM, Castelsarrasin, Lauzerte et Valence d'Agen

Sur les trois agents C touchés par les suppressions de postes, deux ont obtenu satisfaction.
Un des agents n'ayant pu être affecté, il est maintenu sur la résidence de Moissac structure GP et est affecté comme "agent à la disposition" sur Moissac au SIP-SIE de Moissac.

Catégorie B :
Postes vacants TMM, Beaumont de Lomagne et le SIP–SIE Moissac

Les 2 agents B de Moissac SPL ne désirant pas rejoindre les services en question ont déposé des vœux pour d'autres postes non vacants.
N'ayant pu être affectés, ils sont maintenus sur la résidence de Moissac structure GP et sont affectés agents à la disposition sur Moissac au SIP-SIE de Moissac.

Catégorie A : Poste créé : A adjoint à Castelsarrasin.

St Nicolas étant supprimé, un transfert d'emplois est opéré vers Castelsarrasin (A adjoint).
Le chef de poste de St Nicolas a opté pour cette affectation.

Sur l'ensemble mouvements :
Les élus FO-DGFIP se sont abstenus. En effet, ces mutations provoquées par des restructurations, ne sont pas volontaires. Il s'agit là de mutations d'office, type de mouvement auquel nous sommes fortement opposés.

BULLETIN D'ADHESION

NOM : ---------- PRÉNOM : ----------

N°DGI ou N°AGORA : ---------- ADRESSE MÈL : ----------

GRADE : ---------- QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : --------- %

AFFECTATION : ----------

déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFiP)

Fait à ---------- le ----------
(signature)

→ **66 %** *de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu*